

Province de Québec
Municipalité de La Doré
Jeudi, 7 octobre 2010

PROCÈS VERBAL de la session spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le jeudi 7 octobre, à 19h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de madame Catherine Bonneau, pro-maire.

Sont présents :

M^{me} Catherine Bonneau, Pro-maire
Hélène Gagnon, conseillère
Marjolaine Simard, conseillère
MM. Michel Simard, conseiller
René Perron, Directeur général

Sont absents :

MM Jacques Asselin, Maire
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
Marc Perron, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Catherine Bonneau, pro-maire, ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

-
1. Attribution du contrat de mise à niveau du Complexe sportif
 2. Proposition d'achat de résidus d'asphalte par un citoyen

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2010-10-224

ATTRIBUTION DU CONTRAT DE MISE À NIVEAU DU COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT les appels d'offres pour la mise à niveau du Complexe sportif ;

CONSIDÉRANT la réception des propositions de services des entreprises : Construction A. Ouellet, Construction Martin Rousseau inc., Construction Richard Gagnon inc. et Construction Bon-Air inc.;

CONSIDÉRANT le rapport d'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Roche Ltée, Groupe-conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Marjolaine Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde la contrat de mise à niveau du Complexe sportif à Construction A. Ouellet pour la somme de 564 042\$ plus les taxes et autorise le maire et le directeur général à signer tous les documents afférents à la réalisation de la mise à niveau du Complexe sportif.

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2010-10-225

PROPOSITION D'ACHAT DE RÉSIDUS D'ASPHALTE PAR UN CITOYEN

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la vente à monsieur Éric Dubois de résidus d'asphalte présents dans la cour d'entreposage de la municipalité, et ce, pour la somme de 50\$.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Catherine Bonneau,
Pro-maire

René Perron, M.B.A., M.A. en études régionales
Directeur général